

EXTRAIT D'UNE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 14/03/2023

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
27	23	27

Vote
A l'unanimité
Pour : 27
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous Pref
Le :
Et
Publication ou notification du :

L'an 2023, le 14 Mars à 18:15, le Conseil Municipal de la Commune de HORNAING s'est réuni à la Salle de mariage, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur DELANNOY Frédéric, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 14/03/2023. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le .

Présents : M. DELANNOY Frédéric, Maire, Mmes : CHATELIN Sandrine, DE BOER Vanessa, DELBECQ Sylvie, DESMYTER Gaëlle, DUHEM Gwenaëlle, FIEVET Christelle, HOUZE Marie-Martine, DELCROIX Séverine, MOREAU Valérie, NOULETTE Jessica, RASSE Virginie, VANDEWALLE Stéphanie, VILCOT Lise-Marie, MM : ANTOINE Jean-Luc, CLOCHARD Jean-François, DESMOUCELLE Didier, JAMROZ Alain, MARTINACHE André, RATAJCZAK Christophe, SAVARY Gabriel, SERRURIER Yvon, VELU Philippe

Excusé(s) ayant donné procuration : MM : ACCETTONE Grégory à M. VELU Philippe, BRICE Emile à Mme DELCROIX Séverine, GAZET Christian à Mme DESMYTER Gaëlle, HOCQ Daniel à M. DELANNOY Frédéric

A été nommé(e) secrétaire : Mme MOREAU Valérie

202306 – Subvention Comité Citoyen et d'Animation Hornaingeois.

Dans le cadre de l'organisation d'ateliers à l'occasion des marchés nocturnes qui auront lieu d'avril à septembre, il est proposé au Conseil Municipal d'allouer au Comité Citoyen d'animation une subvention de 1800 € (mille huit cents euros).

Après délibération,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

DECIDE d'accorder une subvention de 1 800 € (mille huit cents euros) au COMITE CITOYEN ET D'ANIMATION HORNAINGEOIS.

Cette dépense sera reprise à l'article 6574.025 du budget primitif 2023.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 21/03/2023
Le Maire
Frédéric DELANNOY

